



Communiqué intersyndical CTM 29 novembre 2013

Enseignement Agricole: déprec'action interpellation du ministère et CTM bloqué

La délégation intersyndicale FSU, SUD et CGT a interpellé, dès l'ouverture du Comité Technique Ministériel de ce jour, Le Secrétaire Général du Ministère sur la déprécarisation des collègues des services administratifs et techniques des EPLEFPA (déclaration au verso).

A l'issue de cette déclaration, plus d'une trentaines de collègues, sous les bannières CGT FSU SUD, ont envahi le CTM. Ils étaient accompagnés des représentantes de tous les syndicats à la CAP des adjoints administratifs.

Plusieurs collègues administratives venues spécialement des établissements sont intervenus pour témoigner de leurs conditions de travail et de vies difficiles en rappelant qu'avec « **800 € par mois, nous ne pouvons pas attendre 15 mois pour être titularisées.** ». Le représentant du SNERMA-FO s'est associé à l'ensemble de nos revendications.

Après une longue réponse du secrétaire général et de la DGER avouant de fait leur incapacité face au manque de budget, la seule avancée a été l'annonce du rattrapage des mois perdus pour le déroulement de carrière pour les seules 47 Adjointes Administratives reçues au concours en juin 2013.

Ces réponses étant insuffisantes, l'intersyndicale a décidé d'empêcher la tenue du CTM pour montrer notre mécontentement et interpellier une nouvelle fois le ministère sur l'exaspération de tous les collègues précaires.

Avec 30 postes par an, il faudra 30 ans pour titulariser les 900 précaires éligibles à ce dispositif, sans compter la grande masse des agents B et C non recensée par le ministère (Contrats aidés et ceux exclus par les critères très restrictifs de la loi de déprécarisation).

La prochaine étape de mobilisation sera le groupe de travail prévu dans la première quinzaine de décembre, obtenu lors de l'entrevue avec le directeur de cabinet, pour exiger des conditions de titularisation acceptables et un nombre suffisant de postes à la déprécarisation.

Une fois de plus, c'est par la mobilisation de tous les personnels, comme aujourd'hui des collègues administratives venues de leurs établissements pour témoigner devant les responsables de l'administration, que nous réussirons à faire pression sur Le Ministre pour aboutir à

Une véritable déprécarisation.

Paris le 29 novembre 2013



Déclaration de l'intersyndicale devant le CTM du 29 novembre 2013 CGT FSU SUD

« Alors que le gouvernement s'est fixé comme priorité la revalorisation de la catégorie C et a lancé le chantier de l'égalité professionnelle femme - homme, vos services ont décidé de restreindre le nombre de postes ouverts au concours en 2014 et de reporter de 15 mois le bénéfice du concours et d'imposer une mobilité pour les 81 agents C et B reçus en 2014 à qui il faudra ajouter les collègues TFR. Or dans nos EPLEFPA:

- La précarité, c'est près de 900 agents sans compter les collègues en contrat aidés CUI CAE non éligibles à la déprécarisation ;
- La précarité, c'est quasiment exclusivement des femmes avec des carrières dépendantes de l'équilibre financier des centres ;
- La précarité, c'est une majorité de collègues au smic à 70% soit 790 € net / mois pour vivre;

Face à la mobilisation unitaire des syndicats de notre ministère, après l'inflexibilité de vos services et de la conseillère du ministre, le directeur de cabinet a entr'ouvert une porte en concédant :

- l'ouverture de 20 à 30 postes en 2014 avec effet de la titularisation en septembre 2015;
- la titularisation à la rentrée scolaire 2014 sans mobilité imposée avec un traitement au cas par cas avec de rester dans les Lycées de l'EPLFPA d'affectation actuelle pour les seules adjointes administratives;
- une compensation financière de 3 à 4000 € pour les seules adjointes administratives;
- le suivi du reclassement des collègues contractuelles actuellement sur les postes offerts aux lauréates;

Cependant, et malgré ces quelques avancées, les conditions et perspectives de déprécarisation des 900 collègues adjointes administratives, secrétaires administratives et Techniciens Formation Recherche restent inacceptables

C'est pourquoi aujourd'hui certains et certaines exaspérées par ces décisions iniques ont décidé de venir témoigner devant vous, lors de ce CTM des conséquences de vos décisions. »

Paris Le 29 novembre 2013

